

AZOTE AMMONIACAL DANS LES ÉGOITS DE LONGUEUIL

**« La dégradation de notre environnement à un coût qu'il faut inclure dans notre évaluation des solutions. » - Xavier Léger**

**Longueuil, 4 juin 2018** – Réagissant à l'article paru dans le Journal de Montréal ce matin, le chef de l'opposition Xavier Léger s'inquiète que la ville de Longueuil agisse comme si elle sous-estimait l'impact que fait peser le déversement d'azote ammoniacal qu'elle autorise dans les égouts sur l'environnement et la santé publique.

« Quand on pense que certaines amendes pour la cigarette peuvent atteindre 1 000\$, c'est illogique qu'il puisse en coûter seulement 6 000\$ pour déverser des contaminants dans l'environnement. Ça nous semble bien minime par rapport aux dommages et à ses impacts potentiels sur la santé publique.», d'indiquer Xavier Léger.

Ce dernier rappelle que chaque ville est responsable de ce qui est déversé par les activités sur son territoire et des impacts sur l'environnement. Signée en 2014, l'entente entre la ville de Longueuil et l'entreprise H2O Traitements industriels Inc. est renouvelable automatiquement par périodes successives de trois ans. Il invite la mairesse à revoir la pertinence et les modalités de ce type d'entente qui permet des déversements de 28 fois la norme permise par la Communauté métropolitaine de Montréal (CMM).

« C'est certain qu'à court terme, il est plus dispendieux de traiter les eaux usées que de les déverser directement dans les égouts, mais nous devons penser de façon durable. Si des solutions alternatives existent, on doit les examiner sérieusement. Comme élu on doit réfléchir dans une perspective à long terme. Adoptons nos façons de faire aux pratiques actuelles, et cela toujours aux bénéfices des citoyens. », de conclure le chef de l'opposition.